

12 mai 2015

Réponse aux questions écrites posées au Conseil d'administration

Le Code de commerce prévoit que tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'administration est tenu de répondre au cours de l'Assemblée générale. Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être en relation avec l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Elles doivent également être adressées au Président du Conseil d'Administration et envoyées au siège social de la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale (27 février 2015) et au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée Générale (6 mai 2015). Elles doivent enfin être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions.

L'article L.225-108 al 4 du Code de commerce, dispose que la réponse à une question écrite est réputée avoir été donnée, dès lors qu'elle figure, avant la tenue de l'Assemblée Générale, sur le site Internet de la société dans une rubrique prévue à cet effet.

SUEZ environnement a reçu le 26 avril 2015 une question de l'Association IPAC (Initiative Pour un Actionnariat Citoyen) à laquelle le Conseil d'administration a apporté la réponse suivante lors de sa réunion du 12 mai 2015.

Question : envisagez-vous d'augmenter vos efforts dans les années à venir de manière à remporter la bataille de l'eau ?

Réponse : SUEZ environnement assume pleinement son rôle de promoteur et d'acteur de la mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement, droit reconnu par les Nations Unies en 2010 et que nous avons toujours soutenu.

SUEZ environnement assure aujourd'hui le raccordement de 14,1 millions de personnes au service d'eau potable et de 7,1 millions de personnes au service d'assainissement dans les pays émergents et en développement¹. Le Groupe est mobilisé pour faire progresser de manière constante le nombre de personnes disposant d'un accès aux services essentiels.

¹ Source : reporting environnemental de SUEZ environnement (publié dans le Rapport Annuel de Développement Durable)



Le programme Services pour Tous, créé en 1999, s'attache à mettre en œuvre dans le cadre de nos contrats des projets d'accès au service pour les populations les plus vulnérables ou vivant dans des quartiers informels. Cette expertise unique permet de mettre en œuvre des projets de grande taille d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et de transférer notre savoir-faire sur le sujet. C'est le cas à Mumbai, où dans le cadre d'un contrat signé en 2014 entre la Municipal Corporation of Greater Mumbai et SUEZ environnement, un projet dédié à l'amélioration de l'accès à l'eau pour les habitants des bidonvilles de Mumbai est lancé depuis juillet dernier. A l'issue de ce projet d'une durée de 5 ans, l'accès à l'eau aura été amélioré pour 750 000 personnes.

Favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement, c'est aussi s'assurer que cet accès est durable et équitable via la mise en place de tarification ou d'autres mesures adaptées. Aujourd'hui, nous proposons à nos clients de nombreuses innovations et partenariats dans ce domaine. A titre d'exemple peut ainsi être cité le « Fonds de Solidarité » d'Aigues de Barcelona, développé pour permettre aux familles reconnues en situation de précarité économique de bénéficier de subventions pour accéder au service d'eau potable.

En France, un partenariat avec L'union nationale des Points d'Information Média Multi-Services (PIMMS) permet d'améliorer l'accompagnement des clients précaires ou fragilisés.

SUEZ environnement s'emploie également à ce que les coupures d'eau, qui ont fait débat en France et ailleurs en 2014, ne s'appliquent pas aux ménages précaires en difficultés de paiement.

Dans sa politique de mécénat aussi, SUEZ environnement agit pour le droit à l'eau et à l'assainissement. Le Fonds SUEZ environnement Initiatives s'engage sur des actions favorisant l'accès aux services essentiels dans les pays en développement et à l'insertion sociale en France. Ce soutien concerne notamment des projets portés par des ONG spécialisées sur cet enjeu comme Action contre la Faim, Eau et Vie ou encore le GRET. Le fonds soutient également le Master Eau pour Tous d'Agro Paris Tech qui a pour objectif de former des cadres issus de sociétés des eaux et de l'assainissement de pays du Sud, à la mise en œuvre de l'accès universel et durable aux services. D'ici la fin de l'année 2015, 116 professionnels auront été formés depuis la création du mastère.

SUEZ ENVIRONNEMENT a ainsi pleinement contribué dans l'exécution de ces contrats à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations en situation de pauvreté dans le monde, participant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'ampleur des efforts qu'il reste à fournir pour réduire la pauvreté et en particulier l'inégalité devant l'accès à l'eau et à l'assainissement, reste un enjeu. Le cadre de ces actions à venir sera défini en septembre prochain par les Nations-Unies au travers d'un nouveau programme de développement post 2015 : les Objectifs pour le Développement Durable.

SUEZ environnement entend poursuivre sa mobilisation pour contribuer pleinement à l'atteinte de ces nouveaux objectifs et répondre à l'ensemble des enjeux encadrant la problématique du développement et du maintien de l'accès aux services, tant dans les pays du Nord que du Sud. Cette mobilisation sera concrète et s'inscrira dans une démarche collective, seule garante d'améliorations durables.